



Mercredi 19 octobre 2011

Présentation par Geneviève Fioraso, Députée de l'Isère, du rapport pour avis sur le budget de l'industrie, de l'énergie et du développement durable

Mandatée par la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale, Geneviève FIORASO a présenté les conclusions de son rapport pour avis sur le budget de l'industrie, de l'énergie et du développement durable à M.Eric Besson, Ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique et à la Commission des Affaires Economiques réunie ce mercredi 19 octobre 2011.

Ce rapport s'articule autour de deux parties :

- une première partie consacrée à la politique industrielle française
- une seconde partie consacrée à la politique énergétique française.

Sur le premier point, à l'heure où est annoncée une possible « dégradation » de la note de la France, **Geneviève fioraso a tenu à rappeler la nécessité d'avoir une stratégie industrielle forte, claire et cohérente.**

Regrettant que les politiques de soutien aux entreprises industrielles constituent davantage un « empilement de dispositifs et d'effets d'annonce », Geneviève Fioraso a souligné que **la réindustrialisation de la France passe avant tout par un effort sans précédent sur les PMI-PME à fort potentiel, afin d'accélérer leur transformation en Entreprises de Taille Intermédiaire innovantes**, donc exportatrices et créatrices d'emplois. Et de distinguer **3 priorités** :

- le financement de l'innovation, en soulignant que seule une banque publique unique de financement des PME/ETI, ayant des missions allant au-delà de la gestion du crédit en période de crise, peut constituer une solution durable,
- la nécessité de resserrer les liens entre industrie et laboratoires de recherche et développer des partenariats de R&D entre les entreprises,
- le soutien à la création de grands projets de recherche européens autour des « Key enabling technologies » (technologies clés identifiées par l'Europe) et en instaurant une taxe carbone à l'entrée de l'Union.

Concernant la politique énergétique française, Geneviève Fioraso a souligné que les auditions qu'elle a menées ont montré que les choix français vont à contre-courant du contexte énergétique mondial. Contrairement à ses partenaires mondiaux, la France délaisse les filières vertes et ne propose pas de débat transparent ou parlementaire et encore moins avec les Françaises et les Français sur les choix énergétiques à venir, compte tenu des enjeux climatiques et du contexte post-Fukushima. Par ailleurs, les constantes modifications du cadre législatif et réglementaire ont fragilisé les filières des énergies renouvelables, à l'image du photovoltaïque. Ainsi la seule entreprise française à maîtriser la filière complète du photovoltaïque, "Photowatt" est au bord du dépôt de bilan. Le seul repreneur déclaré vient d'Asie...

Geneviève Fioraso a donc plaidé pour un rééquilibrage des efforts entre les différentes filières, à travers trois orientations essentielles :

- la création de véritables filières dans le domaine des énergies renouvelables par le rétablissement d'une concurrence loyale vis-à-vis des pays émergents, en proposant à l'instar de l'Italie, **l'adoption d'une prime au tarif de rachat** lorsque l'électricité est issue à au moins 60% d'installations équipées de produits européens,
- **un soutien plus fort à la recherche sur la capture et le stockage du carbone**, technologie dont dépend la réalisation des objectifs de Copenhague au niveau mondial,
- **un rééquilibrage de la part du nucléaire** dans le mix électrique français en la portant de 75% à 50%, avec l'encadrement de cette diminution par l'adoption de la règle législative suivante : toute capacité de production nucléaire déconnectée du réseau doit être compensée par une source de production renouvelable ou une capacité d'effacement équivalente.

Après adoption de ce rapport, Geneviève Fioraso interviendra en séance, à l'Assemblée Nationale, les 2 et 4 novembre prochain.